

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
**ARDECHE**  
Arrondissement : LARGENTIERE  
Canton : BERG - HELVIE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRES DE MEMBRES

du C.M. en exercice 10  
présents 8  
votants 9  
(dont 1 procuration)

**DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE D'IBIE**

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 07 AVRIL 2017**

*L'an deux mille dix-sept et le sept avril à dix-huit heures, le  
Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous  
la présidence de Véronique LOUIS, Maire*

Date de la convocation

Le 30/03/2017

*Présents : P-H. CHANAL, S.ELDIN, F.GARCIA, A.GOLFIER,  
J. LARUE, V. LOUIS, A.MASSOT, S.VALLOS.*

Affiché en Mairie

Le 10/04/2017

*Excusée : F.HERPIN*

*Absente : C.TENDIL*

*Procuration : F.HERPIN a donné procuration à S.ELDIN*

Transmis en Préfecture

Le 10/04/2017

*Le Conseil a désigné Jean LARUE comme secrétaire de séance*

Délibération N° 2-a) - 07/04/2017

**OBJET : Validation de la nouvelle dénomination des rues de la commune**

Madame la Maire rappelle que par la délibération n°5-12/02/2016, le conseil municipal a entrepris le plan d'adressage de la commune. Madame ELDIN Stéphanie, 2<sup>nd</sup>e adjointe, et Madame HERPIN Françoise, conseillère municipale déléguée à la culture et au patrimoine ont mené à bien ce plan. Un petit groupe de travail composé d'habitants du village ont apporté leurs contributions. Une réunion publique a eu lieu le 10 février 2017 en Mairie. Les propositions de dénomination des rues ont été présentées aux habitants qui pouvaient émettre des propositions alternatives. Celles présentées ont été retenues.

Il convient, aujourd'hui, par la délibération soumise au vote du conseil municipal, d'arrêter la dénomination des 42 rues de la commune comme suit :

- |                             |                           |
|-----------------------------|---------------------------|
| - Route de Vallon           | - Impasse de Champerrier  |
| - Route de Villeneuve       | - Impasse du Barbu        |
| - Route de Valos            | - Impasse du Lavoir       |
| - Route de Remerquer        | - Impasse des Faïsses     |
| - Route de Valvignères      | - Impasse de l'Aspe       |
| - Route des Valades         | - Impasse de la Forge     |
| - Rue des Vignes            | - Impasse de l'Ascia      |
| - Rue des Arceaux           | - Impasse de l'Atelier    |
| - Rue des Couradous         | - Calade de la Falaise    |
| - Rue de la Fenière         | - Calade du Barri         |
| - Rue du Four à pain        | - Montée des Buis         |
| - Rue des Puits-Fontaines   | - Montée de l'oratoire    |
| - Rue du Portail            | - Montée des Clapas       |
| - Rue des Potagers          | - Montée de la Gourmandie |
| - Ruelle des Lauriers       | - Chemin de Reboul        |
| - Place de la Magnanerie    | - Chemin des Champs       |
| - Place des Acacias         | - Chemin du Gué           |
| - Place de la Mairie        | - Chemin des Condamines   |
| - Place de l'Eglise         | - Chemin de la Coustette  |
| - Placette de la Roue à Eau | - Allée des Platanes      |
| - Impasse du Pigeonnier     | - Traversée du Bailli     |

Reçu à la Sous-Préfecture  
de LARGENTIERE

11 AVR. 2017



Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Adopte la nouvelle dénomination des rues et confirme l'autorisation faite à Madame la Maire dans la précédente délibération, pour effectuer l'ensemble des démarches nécessaires pour l'aboutissement de ce projet.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE

Le 10/04/2017

Véronique LOUIS,  
Maire

